

7.851-4

19. Mai 1976

t. 300-8 - GI/sg ✓

Berne, le 18 mai 1976

Note à Monsieur HeimoAutres solutions en cas d'échec le 13 juin

1. L'argumentation des adversaires du prêt à l'IDA et en premier lieu celle de M. Schwarzenbach, se concentre sur la mauvaise qualité de l'aide fournie par l'IDA (industrialisation à outrance, modèle occidental etc.) Il serait donc possible d'interpréter un refus populaire le 13 juin comme s'adressant uniquement à ce mode d'aide, nous laissant libre de chercher d'autres solutions, mêmes multilatérales afin de maintenir les chiffres d'aide au développement prévus dans le plan financier.
2. En ce qui concerne le montant inscrit au budget 1976, à savoir 60 millions, il sera probablement impossible de trouver une autre solution. Il sera en effet nécessaire d'obtenir un nouveau crédit du Parlement pour une nouvelle affectation. De toute manière, il ne serait ^{possible} possible que d'une opération de dons, comme par exemple les contributions au Fonds de périquation d'intérêts de la Banque Mondiale / Fonds monétaire qui avaient été décidées l'an dernier par le Parlement dans une procédure d'urgence. Une opération de prêts serait en effet soumise à un référendum ce qui nous porterait nécessairement au-delà de la fin de 1976.
Parmi les possibilités que l'on pourrait envisager si l'on voulait tout de même maintenir le chiffre prévu de 1976, on pourrait mentionner une contribution à fonds perdu au Fonds spécial des Nations-Unies, une éventuelle nouvelle contribution au Fonds de bonification d'intérêts de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire.



- 2 -

De toute manière, une action entreprise pour des dépenses en 1976 devrait être multilatérale.

En conclusion il ne semble guère possible de réaliser cette opération.

3. Pour 1977 et les années suivantes, il sera certainement possible de trouver d'autres solutions pour maintenir le volume prévu de l'aide au développement. Il s'agit notamment de :

3.1. Financement joint de projets préparés par la Banque Mondiale ou les Banques régionales: ces opérations auront un caractère bilatéral marqué, puisqu'elles seront l'objet d'accords bilatéraux, notre possibilité de contrôle, de choix quant au pays bénéficiaire et au secteur d'activité sont suffisamment marqués pour que l'on puisse considérer qu'il s'agisse d'une réorientation de notre aide à la suite de la décision populaire, même si ces opérations sont faites en collaboration avec la Banque Mondiale.

Des opérations de financements-joints auraient pour avantage qu'elles^m exigeront pas trop de personnel supplémentaire pour faire les préparations nécessaires chez nous. Par ailleurs, ce type de financement joint permettrait de maintenir nos relations avec le groupe de la Banque Mondiale.

3.2. Accroissement de l'aide financière bilatérale proprement dite, dans des projets que nous préparons, négocions et contrôlons nous-même. En tenant compte des délais de préparation de tels projets, et même en ayant le personnel nécessaire, il serait difficile d'atteindre les volumes prévus pour 1977. Il serait par contre possible de réaliser ce volume de projets pour 1978. Une telle

- 3 -

réorientation ne serait naturellement pas possible sans une augmentation substantielle du personnel appelé à gérer ce programme. Selon les normes de la Banque Mondiale, il faudrait environ 1 personne supplémentaire pour 4 à 5 millions de francs de dépenses annuelles.

- 3.3. Une autre possibilité est d'accroître le volume de la coopération technique, qui comprend de toute manière une part toujours plus importante d'aide financière combinée avec la coopération technique. Là encore, un accroissement n'est pas possible sans un accroissement correspondant du personnel tant à l'extérieur qu'à la Centrale, à moins que cet accroissement ne prenne la forme d'aide associée.

En cas d'échec le 13 juin, je vous propose que la première solution sus-mentionnée soit proposée au Chef du Département. Nous pourrions ensuite prendre immédiatement contact avec la Banque Mondiale après avoir fait une sélection des pays et des secteurs dans lesquels nous entendons faire ce genre d'opérations de financement-joint. Il serait important de prendre des décisions très rapidement pour que les versements correspondants puissent commencer déjà en 1977. En tenant compte de la procédure parlementaire et du délai référendaire, il faudrait que les messages correspondants soient prêts déjà mi-octobre 1976.

Aide Financière

J.F. Giovannini

Copies : RR - WM - BO - ER

19. Mai 1976